

## **NOTES DE L'ANIMATEUR**

### **COMMENT UTILISER LES RESSOURCES**

La présentation en PowerPoint intitulée *Le travail et le cannabis : Ça ne va juste pas ensemble* et la feuille de travail qui l'accompagne ont été élaborées pour éduquer les jeunes et les jeunes travailleurs sur les effets que le cannabis peut avoir sur leur sécurité au travail.

La présentation et les activités peuvent être utilisées telles quelles, ou elles peuvent être adaptées pour satisfaire aux besoins des participants. Les renseignements juridiques figurant dans la présentation sont d'une perspective fédérale. Il pourrait donc être nécessaire d'ajouter des renseignements selon les lois applicables dans la province ou le territoire des participants. Plusieurs diapositives comprennent des notes et des liens vers des sources d'information

La présentation comporte deux sections importantes et des activités pour les élèves / jeunes travailleurs.

### **1) CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DU CANNABIS**

Les diapositives 2 à 12 donnent un aperçu du cannabis, y compris :

- Qu'est-ce que le cannabis?
- Quelles sont les différentes façons de consommer le cannabis?
- Statistiques sur la consommation de cannabis au Canada
- Effets possibles à court terme et à long terme du cannabis
- Cannabis à des fins médicales
- Loi fédérale applicable au cannabis et sanctions pénales

### **2) LE CANNABIS AU LIEU DE TRAVAIL**

Les **diapositives 13 à 24** portent sur l'effet que le cannabis peut avoir sur la sécurité au lieu de travail, y compris :

- les facteurs qui déterminent la sécurité au lieu de travail;
- être apte à travailler;
- les facultés affaiblies : ses causes possibles et les effets qu'elles peuvent avoir sur la sécurité au travail

#### **Diapositive 25 : Première activité**

Cette activité encourage les élèves à participer à une discussion sur des façons dont les facultés affaiblies pourraient avoir un effet sur leur capacité de travailler en toute sécurité. Regroupez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes et remettez-leur la feuille de travail intitulée *Activités pratiques*. Attribuez l'un des emplois suivants à chaque groupe.

## LE TRAVAIL ET LE CANNABIS :

Ça ne va juste pas ensemble

- *Commis d'épicerie*
- *Plongeur*
- *Technicien d'automobiles*
- *Sauveteur*
- *Conducteur de chariot élévateur*
- *Paysagiste*

Demandez aux groupes de faire ce qui suit :

- Énumérer les tâches principales de leur emploi, et les aptitudes et compétences nécessaires pour effectuer ces tâches de façon sécuritaire.
- Décrire l'effet que les facultés affaiblies par le cannabis pourraient avoir sur leur capacité de faire leur travail de façon sécuritaire. (Consulter le tableau ci-dessous.)

*Effets possibles du cannabis*

<b>Positifs / Agréables</b>	<b>Néfastes / Désagréables</b>
Sensation d'euphorie (« high »)	Confusion
Sensation de bien-être	Somnolence
Sentiment de détente	Difficulté à se concentrer, à se souvenir
Expériences sensorielles accrues (vue, goût, odorat, ouïe, toucher)	Vaisseaux sanguins endommagés par la fumée
	Accélération du rythme cardiaque
	Paranoïa, délires et hallucinations

Les **diapositives 26 à 28** donnent un bref aperçu de la législation en matière de santé et de sécurité au travail pour ce qui est du cannabis, y compris :

- les obligations de l'employeur et des travailleurs;
- une politique sur les facultés affaiblies.

### **Diapositive 29 : Deuxième activité**

Cette activité permet aux élèves de démontrer de façon créative qu'ils ont compris la présentation. Les élèves auront à créer une affiche qui illustre pourquoi le travail et le cannabis ne vont pas ensemble. Donnez-leur les suggestions suivantes :

- Examinez les lois sur la consommation de cannabis dans votre province / territoire.
- Décrivez des façons dont le cannabis pourrait nuire à votre capacité de faire votre travail de façon sécuritaire.
- Consultez le document infographique ci-dessous (du CCHST) pour vous inspirer.

## LE TRAVAIL ET LE CANNABIS :

Ça ne va juste pas ensemble

**Le travail et le cannabis : ça ne va juste PAS ensemble**

**Le cannabis peut nuire à ta façon de travailler.**

- Difficulté à se concentrer, à penser clairement et à prendre des décisions
- Étourdissements, somnolence, désorientation, confusion
- Ralentissement des réactions
- Manque de coordination
- Tendance à chercher la confrontation et à faire preuve d'agressivité
- Perte d'intérêt à l'égard du travail

Les facultés peuvent être affaiblies pendant plus de 24 heures après la consommation.

Ce n'est pas seulement le cas du Cannabis.

Les facultés peuvent aussi être affaiblies par :

- D'autres médicaments
- L'alcool
- La fatigue
- Le stress de la vie

**La cannabis suscite ta curiosité?**

**Demande toi pourquoi tu veux en consommer.** Est-ce que cela t'aidera d'une certaine façon ou est-ce que ça aggrave la situation?

**Retarde la consommation le plus longtemps possible.** Consommer du cannabis trop jeune peut affecter la capacité à apprendre, à te souvenir et à te concentrer.

**Soit certain de la source du produit.** La qualité du cannabis légal est testée et il est plus sûr que le cannabis fourni par un revendeur ou un ami.

**Évite de consommer du cannabis avec d'autres substances ou de l'alcool.**

**Ne conduis pas après avoir consommé du cannabis.** Trouve une autre façon de te rendre à destination ou reste sur place.

**Pense à ton entourage** si tu décides de consommer du cannabis. Avec qui es-tu et y a-t-il des dangers à proximité?

**Tes responsabilités en tant que travailleur :**

- Informer ton superviseur de toute situation qui pourrait nuire à ta capacité de travailler de façon sécuritaire
- Travailler de façon sécuritaire
- Suivre les procédures
- Déclarer toute préoccupation à ton superviseur

**Ce que dit la loi**

Dans la plupart des provinces et territoires, les personnes de 18 ans et plus peuvent posséder jusqu'à 30 grammes de cannabis séché ou l'équivalent.

La plupart des milieux de travail interdisent la consommation de cannabis au même titre que l'alcool et d'autres drogues.

Vérifie les lois et les règlements particuliers de ta province ou de ton territoire : <http://t81.ty10/cannabis>

**CCHST.ca** Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

## POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LE CANNABIS :

→ Le travail et le cannabis: ça ne va just pas ensemble

(<https://www.cchst.ca/youngworkers/cannabis/>)

→ Le cannabis au Canada

(<https://www.canada.ca/fr/services/sante/campagnes/cannabis.html>)

→ Sites web du gouvernement et des organismes chargés de la santé et de la sécurité au travail de votre province / territoire